

# PROPOSITIONS D' ACTIONS pour "BIEN VIEILLIR EN NOUVELLE-CALEDONIE"



**Mardi 30-mercredi 31 août, vendredi 2 septembre 2022**



# Groupe de travail n° 1: Prévention

	Objectifs	Actions
1	<b>Actualiser et préciser la connaissance des populations âgées et de leurs comportements afin de mettre en place des actions en leur faveur</b>	Mettre en place le Baromètre santé senior
		Mettre en place une étude sociologique sur la représentation du vieillissement dans la société calédonienne
2	<b>Accompagner le bien vieillir</b>	Mettre en place un parcours de santé préventif à partir de 50 ans : bilans de prévention, suivis...
		Renforcer à l'échelle du territoire des actions de promotion de la santé physique et mentale
		Valoriser la place des séniors dans la société par des actions de proximité & campagnes d'information visant à modifier le regard sur le vieillissement



# Groupe de travail n° 1: Prévention

	Objectifs	Actions
3	<b>Déployer des actions de prévention ciblées et territorialisées en collaboration avec le guichet unique territorial dans le cadre de ses actions</b>	Mettre en place le salon du senior
4	<b>Améliorer/centraliser l'information à l'échelle pays</b>	Mettre à jour/ actualiser de façon permanente ce portail
5	<b>Diffuser l'information à l'échelle pays</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place de référents de proximité santé/sociaux formés à cet effet</li><li>- D'une journée des seniors</li><li>- d'un conseil municipal des seniors</li></ul>



# Groupe de travail n° 2 : Domicile

	Objectifs	Actions
1	<b>Soutenir la personne âgée dans son environnement pour faciliter son maintien à domicile</b>	<p>Développer l'accompagnement aux actes de la vie courante pour retarder la dépendance</p> <p>Mettre en place une équipe mobile du guichet unique</p> <p>Sensibiliser au bien vieillir des PA et l'entourage par des actions de communication menées par les communes et les associations</p>
2	<b>Améliorer et harmoniser la prise en charge de la personne âgée à domicile</b>	<p>Créer des accueils de jour adaptés, des structures d'hébergements temporaires de répit dans chaque commune</p> <p>Mettre en place un dispositif ambulatoire : équipe pluridisciplinaire, hospitalisation à domicile (HAD), SSIAD</p> <p>Créer des procédures administratives uniformisées accessibles à travers le guichet unique</p>



# Groupe de travail n° 2 : Domicile

	Objectifs	Actions
3	<b>Lutter contre l'isolement</b>	Renforcer le dispositif de protection des PA et responsabiliser les familles
		Développer une application PA-NC gratuite avec toutes les infos sur les aides et dispositifs, en lien avec le guichet unique
		Créer une brigade d'agents de proximité municipaux pour repérer les problématiques
		Créer un titre de transport en commun (terrestre et maritime) unifié pour le territoire avec un tarif préférentiel, transport intermédiaire
4	<b>Développer l'offre de logement et adapter le domicile de la personne âgée en perte d'autonomie</b>	Réunir tous les partenaires afin de faire un état des lieux des besoins et de permettre à l'adaptation à la situation
		Définir un cahier des charges précis sur l'adaptation des logements et créer des dispositifs de mise en œuvre des travaux
		Equiper de façon adaptée les habitats : sanitaire, eau, électricité, accessibilité...



# Groupe de travail n° 3: Formation des acteurs / Statut des aidants

	Objectifs	Actions
1	<b>Développer l'offre et l'accès à la formation initiale des métiers</b>	Mettre en place une GPEC dans les secteurs santé et médico-social
		Mettre en place un dispositif de présentation des différents métiers au sein des collèges et des lycées
		Mettre en place une plateforme de découverte des métiers médicaux, paramédicaux et médico sociaux
2	<b>Mettre en place un dispositif de formation continue adapté aux besoins</b>	Accompagner les organismes de formation dans la transition par rapport à la transformation et l'évolution de la formation professionnelle
		Mettre en place un cadre qui permette aux salariés de trouver des moyens pour financer leur projet d'évolution professionnelle
		Développer l'offre de formation continue des métiers sanitaires et médico-sociaux



# Groupe de travail n° 3: Formation des acteurs / Statut des aidants

	Objectifs	Actions
3	<b>Développer l'attractivité des métiers sanitaires et médico-sociaux</b>	Refondre pour les salariés du privé la convention collective et faire évoluer le statut des fonctionnaires exerçant pour accroître les rémunérations et reconnaître la pénibilité au travail
		Faire évoluer la délibération 35CP et annexes d'octobre 2010
		Revaloriser les tarifs conventionnés
4	<b>Définir une politique de soutien adaptée aux aidants</b>	Multiplier les dispositifs de soutien aux aidants sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie
		Développer dans les communes du territoire des dispositifs de répit
5	<b>Valoriser et reconnaître le rôle de l'aidant</b>	Rédiger, proposer et faire valider un texte sur le statut de l'aidant en tenant compte de l'expérience des aidants
		Créer chaque année un événement majeur en Nouvelle-Calédonie tel que la journée nationale des aidants



# Groupe de travail n° 4 : Réseau territorial

	Objectifs	Actions
1	<b>Développer une politique pays avec prise en charge adaptée et appliquer le plan Bien vieillir et Valoriser la personne âgée dans son être et dans son environnement</b>	Mettre en place un support juridique du dispositif de coordination territorial avec des missions à définir
		Coordonner institutionnellement le dispositif
		Coordonner autour de la personne les interventions sociales et médico-sociales
2	<b>Simplifier les démarches administratives</b>	Créer un système informatique adapté pour les professionnels et les usagers
		Créer un annuaire regroupant l'ensemble des intervenants avec dossier médical partagé.
3	<b>Evaluer les politiques publiques relatives aux personnes âgées</b>	Mettre en place un dispositif d'évaluation des politiques transversales concernant les personnes âgées
		Créer un régime de protection sociale Sénior et Autonomie « QATR »





## La suite ...

- ▶ Présentation aux commissions santé des 3 provinces
- ▶ Envoi à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour finalisation du document cadre
- ▶ Bilan d'avancée aux participants courant novembre
- ▶ Fin novembre , réception du document final
- ▶ Présentation aux participants et décideurs du document finalisé
- ▶ Transmission au gouvernement début décembre du plan d'actions pour décisions
- ▶ Septembre 2023, avec les participants réalisation d'un bilan de la mise en œuvre du plan d'actions

